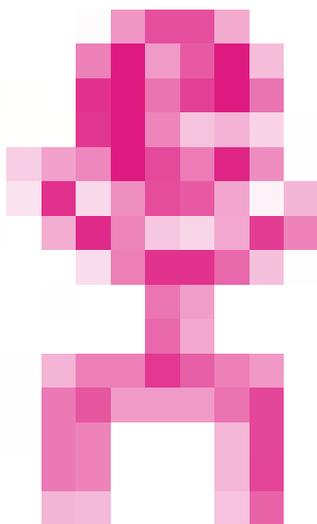


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5324>



Hors classe des Copsy : Pétition à signer

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 14 mai 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Un dernier coup de poignard ?

C'est bien cette impression qui domine :

A la suite de la CAPN du 25 avril, le SNES a annoncé le résultat individuel concernant la promotion à la hors classe. Les travaux de cette CAPN se sont déroulés sur la base du projet ministériel d'un taux de promotion de 10 % des promouvables, conformément aux conclusions du GT14. Or, après la démission du gouvernement, nous venons d'apprendre (Journal officiel) que, contrairement à l'engagement pris et acté par la Ministre, le taux de promotion a été abaissé à 7 %.

Cette décision est d'autant plus inacceptable que le taux d'accès plus favorable permettait le rattrapage de l'injustice dont les CO-Psy sont victimes depuis 1989.

Le SNES-FSU s'est immédiatement adressé au ministère pour exiger le respect du taux de 10 %.

Le SNES FSU, par ses élus paritaires nationaux, tiendra informé.e.s individuellement du résultat définitif de la promotion à la hors-classe. Dans l'immédiat,

nous vous appelons à signer et faire largement signer la [pétition en ligne](#) : le maximum de signature doit être réuni le plus rapidement possible !

Le communiqué de presse complet est accessible [ici](#)